



## Symposium international de la Banque de France : « Banques centrales, quelle voie suivre »

La crise financière de 2008 a considérablement accru les défis à relever par les banques centrales à travers le monde. Celles-ci ont dû d'abord prévenir l'effondrement des systèmes financiers, puis inventer des politiques adaptées à un enchaînement de circonstances inconnues jusqu'alors, de la crise des subprimes aux blocages des marchés monétaires, de la limite à zéro des taux d'intérêt à la crise de la dette souveraine en zone euro. La Banque de France a organisé un symposium international qui a été l'occasion de revenir sur les enseignements à tirer de la crise pour les banques centrales. Il a rassemblé un large groupe de gouverneurs, d'universitaires et de dirigeants issus du secteur privé et des organisations multilatérales. Les débats ont porté sur la conduite de la politique monétaire en présence de dette publique élevée, des mutations du système financier, de l'interaction entre flux de capitaux globaux et les politiques macroéconomiques locales, ainsi que de l'interaction de ces dernières.

Le Symposium et les interventions : <https://www.banque-france.fr/eurosysteme-et-international/symposium-international.htm>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 6 novembre 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi a déclaré lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire [...], nous avons décidé de laisser ces taux inchangés. Dans le sillage des décisions prises le 2 octobre 2014, nous avons commencé, le mois dernier, à faire l'acquisition d'obligations sécurisées dans le cadre de notre nouveau programme. Bientôt, nous commencerons également à faire l'acquisition de titres adossés à des actifs (asset - backed securities – ABS). Les programmes dureront au moins deux ans. Avec la série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées qui seront conduites jusqu'en juin 2016, ces achats auront une incidence notable sur notre bilan, qui devrait retrouver les dimensions qu'il affichait début 2012 [...]. Grâce aux mesures qui ont été mises en œuvre, la politique monétaire a réagi aux perspectives de faible inflation, à un essoufflement de l'élan de croissance et à l'atonie persistante de la dynamique de la monnaie et du crédit [...]. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, nos mesures de politique monétaire contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux proches de notre objectif. Toutefois, dans une perspective à plus long terme, et en tenant compte de nouvelles informations et analyses, le Conseil des gouverneurs suivra de près et évaluera constamment le caractère approprié de l'orientation de sa politique monétaire. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. Le Conseil des gouverneurs a chargé les services de la BCE et les comités compétents de l'Eurosysteme de veiller à la préparation en temps voulu des nouvelles mesures qui pourraient, le cas échéant, devoir être mises en œuvre. »

#### 2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5% en septembre 2014, stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0% de septembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,1% en septembre 2014, également stable comparé à août 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,8% de septembre 2013. Eurostat estime qu'en septembre 2014, 24,512 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,347 millions dans la zone euro. Par rapport à août 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 108 000 dans l'UE28 et de 19 000 dans la zone euro. Comparé à septembre 2013, le chômage a baissé de 1,818 million de personnes dans l'UE28 et de 826 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne (5,0%) ainsi qu'en Autriche (5,1%), et les plus élevés en Grèce (26,4% en juillet 2014) et en Espagne (24,0%).

### Actualités législatives

Ordonnance n° 2014-1332 du 6 novembre 2014 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au mécanisme de surveillance unique des établissements de crédit :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029717034&dateTexte=&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2014-1332:

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029717027&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2014-1310 du 31 octobre 2014 relatif aux missions du Haut Conseil de stabilité financière

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029689966&categorieLien=id>

Décret n° 2014-1190 du 15 octobre 2014 relatif aux modalités de calcul du taux annuel effectif de l'assurance en matière de crédit à la consommation et de crédit immobilier :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029597023&dateTexte=&categorieLien=id>